



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Épinal le 8 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture administrative temporaire de l'établissement de nuit « Discopolis »

Valérie Michel-Moreaux, préfète des Vosges, a décidé de fermer l'établissement de nuit « Complexe Discopolis » pour une durée de deux mois à compter du 8 septembre 2023.

Le représentant de l'État dans le département opère un suivi des établissements de nuit et des débits de boissons au titre du Code de la santé publique.

Ainsi, l'établissement de nuit « Complexe Discopolis » a fait l'objet en 2023 de deux avertissements, en janvier et en août, en raison de troubles à l'ordre public (accidents de la circulation, comportements dangereux, bagarres, vols et dégradations).

Dans le cadre de la procédure administrative engagée début 2023, et au regard des événements tragiques intervenus fin août, la préfète des Vosges a décidé de fermer administrativement l'établissement pour une durée de deux mois sur le fondement de l'article L. 3332-15-2 du Code de la santé publique.

Cette fermeture doit permettre à l'exploitant de mettre en place, en lien avec les services de l'État, un fonctionnement de l'établissement conforme à la réglementation et exempt de troubles à l'ordre public.

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex